

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION SENIORS

Réunion du mercredi 31 janvier 2024

Présidence : **M. Jacques Gay**

Présents : **MM. Bernard Guiraudou – Patrick Langenfeld – Bruno Lefevre – Sylvain Sanna**

Le procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2024 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

RAPPEL – COUPE DE L'HÉRAULT

Le **tirage au sort** des 8^{èmes} de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors du 11 février 2024 aura lieu le **vendredi 2 février 2024 à 19h** dans les locaux de **Midi Libre**, rue du Mas de Grille, à Saint-Jean-de-Védas.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister (2 personnes autorisées par club), arrivée sur place à 18h30 dernier délai.

Un jeu de maillots décerné par Hérault Sports, partenaire du District de l'Hérault de Football, sera attribué à chaque club.

CHALLENGE MAURICE MARTIN

Le tirage au sort des 8^{èmes} de Finale Challenge Maurice Martin du 11 février 2024 qui s'est déroulé ce jour à 14h en facebook-live dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela à Montpellier, en présence :

de **MM. Khalid Fekraoui** et **Jacques Naudet**, membres du Comité de Direction du District de l'Hérault de Football

des membres de la Section Seniors

de **M. Jean-Philippe Bacou**, permanent du District

des clubs **A.S. ATLAS PAILLADE, FOOTBALL CLUB DOMITIA, PORT MARIANNE MONTPELLIER FOOTCLUB**

a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire :

F.C. DOMITIA 2/ASPTT MONTPELLIER 1
CANET AS 2/LA PEYRADE OL 2
PORT MARIANNE MTP FC 1/MIREVAL AS 2
M. ATLAS PAILLADE 3/PIGNAN AS 2
CASTRIES AV 1/MEZE STADE FC 2
BALARUC STADE 2 ou PAULHAN ES 2/BAILLARGUES ST BRES 2
VALERGUES AS 1/ENSERUNE FC 1
SC LODEVE 1/ST THIBERY SC 2 ou LATTES AS 2

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

CHALLENGE MAURICE MARTIN

ST THIBERY SC 2/LATTES AS 2

Du 28 janvier 2024, reportée par la permanence du District

Est fixée au 7 février 2024 en soirée

(Match non joué des 16^{èmes} – 8^{èmes} le 11 février 2024)

D1

S. POINTE COURTE 1/PUISSALICON MAGALAS 1

Du 4 février 2024

Est reportée au 10 mars 2024

(Mariage – accord des clubs)

En cas de qualification de PUISSALICON MAGALAS 1 pour les ¼ de Finale de Coupe de l'Hérault Seniors du 10 mars 2024 (8^{èmes} programmés le 11 février 2024), ce match devra se jouer en semaine avant le 10 mars 2024.

BAILLARGUES ST BRES 1/S. POINTE COURTE 1

PUISSALICON MAGALAS 1/ST GELY FESC 1

Du 11 février 2024

Sont reportées au 18 février 2024, journée de rattrapage au calendrier général

(Coupe de l'Hérault Seniors)

D5

⚽ Poule A

LA GRANDE MOTTE AS 2/JACOU CLAPIERS FA 3

Du 26 mai 2024

Est avancée au 10 mars 2024

(Installations indisponibles – accord des clubs)

VÉTÉRANS

⚽ Poule B

OCCITANIE FC 31/CORNEILHAN LIGNAN 33

Du 4 février 2024

Est reportée au 23 février 2024

(Accord des clubs)

FORFAITS GÉNÉRAUX

U.S. BEZIERS 2 (551335)

D4 (C) – phase 2

Mail du 28 janvier 2024

Amende : 100 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

U.S. BEZIERS 3 (551335)

D5 (C) – phase 2

Mail du 28 janvier 2024

Amende : 70 €

En application des dispositions de l'Article 17 d) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 7 février 2024

Le Président,
Jacques Gay

Le Secrétaire de séance,
Bernard Guiraudou